

CHAMBRES

EXTRAIT DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION (Norme NF P 98-050-1)

CARACTERISTIQUES DIMENSIONNELLES

Dimensions des chambres et masques: elles sont définies au § 5.2 de la norme NF 98-050-1.

. Tolérances

Nature	Pour une dimension "L" (cm)	Tolérance (cm)	
		Béton	Composites
Dimensions intérieures (longueurs, largeurs, profondeurs)	L ≤ 60	± 0,5	Selon NF T 58-000
	60≤L≤88	± 0,7	
	L > 88	± 1,0	
Épaisseur (e)	L quelconque	± 6,5% de "e"	
Position des masques, supports de câbles et anneaux de tirage		± 1,0	
Dispositifs de descente		± 1,0	
Dimensions des masques		± 2,0	

Équipement:

- **Dispositif de descente :** 30 cm ≤ largeur ≤ 40 cm
 - . profondeur : 15 cm ± 1 cm
 - . espacement entre échelons : 30 cm ± 1 cm
 - . espacement entre fond de chambre et 1er échelon : 40 cm ± 1 cm

- Supports métalliques de câble :

- . Fer rond pour L1 à L4 et K1 à K3.
- . Poteaux pour L5, L6, P1 à P2 et M1 à M3 (dimensions et positionnements définis au § 5.2.5.3 de la norme).

- Anneaux de tirage : positionnement (cm)

	L5 et L6	K2 et K3
radier	80	52
haut de la chambre	40	23

Pour les modèles P et M, les anneaux sont positionnés au dessus du masque des petits piedsroits et à la verticale du centre de l'ouverture pour l'anneau sur radier.

Chambres à radier à reconstituer : le passage libre entre les aciers en attente doit être d'au moins 15 cm

Zone de couronnement

Essais de fatigue des chambres équipées en usine d'un dispositif de fermeture C250 et D400 : en fin d'essai la zone de couronnement ne doit pas présenter de dégradation visible et la chambre doit résister à 60 kN lors de l'essai de résistance mécanique. Il est possible de s'affranchir de cet essai sous réserve du respect de dispositions constructives (épaisseur de couronnement).

Résistance aux charges verticales et maintien latéral du dispositif de fermeture : il ne doit être constaté aucune détérioration de la surface d'appui ou, pour les plastiques, aucune déformation résiduelle de l'appui. Il est possible de s'affranchir de l'essai du maintien latéral sous réserve du respect de dispositions constructives (épaisseur de de couronnement).

. Chambres en béton équipées d'un cadre :

Épaisseur de couronnement des chambres de classes T et C

Épaisseur ≥ 6 cm; tolérance de -0/+1 cm pour la largeur et ± 1 cm pour la profondeur (chambres sous chaussées)

Solidarisation du cadre : le cadre solidarisé à la chambre doit résister à une charge d'arrachement de 20 kN. Il est possible de s'affranchir de cet essai sous réserve du respect de dispositions constructives.

. Chambres de classes T, Vc, Vd destinées à être utilisées sans cadre.

Épaisseur du couronnement : "e" ≥ 6 cm.

Dimensions intérieures de chaînage : cf tableau 8 de la norme.

CARACTERISTIQUES D'ASPECT

Guides interprétatifs des défauts d'aspect des chambres sont mentionnés dans la norme: Tableau 11 pour les bétons et tableau 12 pour les composites.

MASSES MAXIMALES DES CHAMBRES

La masse maximale du produit doit être indiquée (kg) sur le produit ou sur l'emballage : elle correspond à l'état de la chambre livrée.

CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES

Grand Piedroit

Valeurs des charges minimales garanties de rupture Prg (daN)

Type	C	T	Vc	Vd
L0	/	5450	5450	1080
L1	11880	7920	7920	1080
L2	11880	7920	7920	1080
L3	11880	7920	/	/
1/2 L4	(11880)	7920	/	/
L4	(11880)	7920	/	/
L5	11880	7920	/	/
L6	(11880)	7920	/	/
K1	11880	(7920)	/	/
K2	11880	(7920)	/	/
K3	11880	(7920)	/	/
P1	11880	7920	/	/
P2	11880	7920	/	/
M1	11880	(7920)	/	/
M2	(11880)	7920	/	/
M3	11880	(7920)	/	/

Radier

Valeur des charges minimales garanties de rupture Prg (daN)

Type	C	T	Vc	Vd
L0	/	6240	6240	840
L1	6800	6240	6240	840
L2	6800	6240	6240	840
L3	6800	6240	/	/
1/2 L4	(6800)	6240	/	/
L4	(10400)	9600	/	/
L5	10400	9600	/	/
L6	(10400)	9600	/	/
K1	7680	(7080)	/	/
K2	10400	(9600)	/	/
K3	10400	(9600)	/	/
P1	10400	9600	/	/
P2	10400	9600	/	/
M1	10400	(9600)	/	/
M2	(10400)	9600	/	/
M3	10400	(9600)	/	/

La preuve de conformité pour les modèles M et P peut être démontrée par note de calcul

Résistance aux chocs (chambres en plastique) :

Résistance mécanique après essai de vieillissement:

essais réalisés selon § 5.7 de la norme.

essais selon § 5.8 de la norme.

Accessoires :

Anneaux de tirage : ils doivent résister à une charge d'essai d'extraction de 40 kN, sans fissuration du radier et des piedsroits, ni déformation des anneaux.

Échelons : ils doivent résister à un effort vertical de 200 daN avec une flèche rémanente inférieure à 2 mm et à un effort horizontal d'extraction de 360 daN.

MARQUAGE

Une notice informative de mise en œuvre est fournie avec chaque chambre à radier à reconstituer et/ou couronnement à reconstituer.

CARACTÉRISTIQUES SPÉCIFIQUES AUX MATÉRIAUX PLASTIQUES

Tenues aux huiles et solvants : Résistance et masse minimale garanties après immersion des échantillons.

Résistance en milieu basique : Résistance minimale garantie après immersion des échantillons.

Tenue aux rayons ultra-violets : Résistance minimale garantie après vieillissement. Il est possible de s'affranchir de cet essai sous réserve du respect d'un pourcentage minimal de noir de Carbone dans la formulation de matière première.

CARACTERISTIQUE OPTIONNELLE FDES* CERTIFIEE

La certification optionnelle des caractéristiques environnementales et sanitaires des chambres en béton est fondée sur :

Le respect du cadre de validité des FDES collectives pour les chambres qui en relèvent ;

Des paramètres de fabrications qui n'excèdent pas de plus de 10 % les valeurs déclarées dans le cadre des FDES individuelles.

Les modèles relevant du domaine d'application d'une FDES et bénéficiant de l'option NF FDES certifiée sont précisés ci-après.

*Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) établie conformément à la norme NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN, publiée dans la base INIES (www.inies.fr).

PRODUITS DE SCELLEMENT

EXTRAIT DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

Temps de prise

Le temps de prise défini par le fabricant est déterminé à 20°C, et à d'autres températures (5°C et à la température maximale préconisée par le fabricant).

Résistance à la compression

Les résistances en compression sont mesurées à la température de 20°C :

- à l'échéance de 2 heures ou au délai de remise en circulation déclarée par le fabricant (si supérieur à 2 h)
- à 24 heures.

La résistance minimale à la compression doit être de :

- 20 MPa pour un produit utilisé pour le scellement et la reconstitution d'un couronnement sans armature.
- La valeur déclarée par le fabricant pour un produit utilisé pour le scellement et la reconstitution d'un couronnement avec armature.

Pour les essais réalisés à 5°C, ces valeurs sont à respecter au délai de remise en circulation déclaré par le fabricant (si différent de 2 heures).

Résistance à la flexion

La résistance minimale doit être de 8 MPa, mesurée à 2 heures à 20 °C.

Essais routiers

Pendant et après sollicitation, il doit être constaté l'absence :

- De fissure supérieure à 1 mm d'ouverture ;
- D'éclat.